

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18079- 70ÈME ANNÉE

Demain à Sainte-Suzanne

Propositions du PCR pour l'avenir de La Réunion

Le Parti communiste réunionnais donne rendez-vous demain à Sainte-Suzanne pour présenter ses propositions en vue d'un grand débat avec toutes les bonnes volontés pour construire l'avenir de La Réunion.



Lors de son dernier congrès en 2013, le PCR avait fait de la lutte contre l'apartheid social un de ses mots d'ordre principaux. (photo Toniox)

La situation sociale de La Réunion est exceptionnelle.

Voici ce qu'écrit l'INSEE dans une étude publiée en 2013 en collaboration avec le Conseil général :

« Avec 343 000 personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire, La Réunion est un département hors norme. Il faut le comparer à des territoires deux à trois fois plus peuplés ou regrouper plusieurs départements de même taille pour retrouver un nombre de pauvres aussi élevé.

L'absence d'emplois et des revenus d'activité insuffisants expliquent principalement cette situation. Elle a pour conséquence un recours massif aux minima sociaux qui couvrent 150 000 foyers et 240 000 personnes. La précarité touche plus particulièrement les personnes âgées et les jeunes : 40 % des plus de 65 ans et la moitié des moins de 20 ans sont pauvres. Pour les plus âgés, la faiblesse des revenus s'accompagne d'une entrée en dépendance plus précoce que dans l'Hexagone, dès 50-59 ans contre 70-79 ans.

Malgré cette forte précarité, les problématiques de l'enfance en danger et du handicap se posent dans des termes proches de la situation métropolitaine, confirmant ainsi que la question monétaire n'explique pas tout.

Cependant, l'importance du niveau de la pauvreté représente un véritable défi à relever en matière d'action sociale à La Réunion. Ce niveau de pauvreté ne laisse aucune marge de manœuvres aux collectivités privées d'une partie des aides de l'état lesquelles ne pourront se retourner vers cette population pauvre pour équilibrer leur compte. »

Pauvreté et inégalité

Cela se traduit de la manière



Situation hors norme. (photo Toniox)

suivante :

- la moitié de la population vit en dessous ou aux environs du seuil de pauvreté ;
- le taux de chômage approche de 30 %, il dépasse 50 % chez les jeunes ;
- le nombre d'illettrés dépasse 100.000, près d'un Réunionnais sur sept sont touchés ;
- le niveau de salaire le plus faible des 10 % les plus riches est 5,3 fois supérieur au plafond des 10 % les plus pauvres.

Des décisions politiques

Cette situation d'inégalité et de grande pauvreté n'est pas le fruit du hasard ou le résultat de l'impact d'une crise internationale. Elle découle surtout des décisions politiques prises depuis l'abolition du statut colonial en 1946, et qui ont eu les conséquences suivantes :

- réduction considérable de l'agriculture et de l'industrie, point de départ du chômage de masse : avant les accords de 1969, plus de 24.000 planteurs livraient leur canne à plus de 10 usines. L'an dernier, seulement 2.700 planteurs ont eu droit à l'aide à la production pour livrer 2 usines ;
- suppression du chemin de fer dans le but d'affaiblir la puissance des syndicats et d'ouvrir la voie aux importateurs de pétrole et d'automobiles. C'est un autre point de départ du chômage de masse, car le chemin de fer était le premier employeur de La Réunion ;
- création par des transferts publics d'une classe sociale aux revenus suffisants pour acheter très

chers les produits importés de France. Cette transformation radicale permet de favoriser un mode de consommation occidental qui amena avec l'arrivée du monopole de la grande distribution ;

- transfert massif de la jeunesse réunionnaise en France pour casser le mouvement progressiste et apporter une main d'œuvre indispensable à la création de richesses supplémentaires ;
- organisation de la répression de toute forme de contestation. Ce fut notamment la fraude électorale généralisée, l'emprisonnement des militants communistes, l'interdiction de la liberté de la presse et les saisies de Témoignages.

Comment redresser La Réunion ?

Dans les années 1990, au moment où les Réunionnais obtiennent enfin l'égalité promise au 1er janvier 1947 par la loi du 19 mars 1946, le pays a raté le virage du développement. Il n'est plus possible dans les structures actuelles. Le système n'arrive pas à contrecarrer la hausse du chômage et de la pauvreté.

Demain à Sainte-Suzanne, le Parti communiste réunionnais va rendre publiques ses propositions pour l'avenir du pays. Elles sont une contribution à un débat indispensable à notre société : comment redresser La Réunion ?

Edito

Daech aux portes de l'Europe

Plusieurs voitures piégées ont explosé dans une ville de l'Est libyen, près de Benghazi. L'attaque a fait plus de 40 morts et 80 blessés. L'État islamique a annoncé être l'auteur des attentats, qui ont été menés par des kamikazes.

Ces attaques sont une vengeance après le bombardement de positions de l'armée de Daech en Libye par l'Égypte. Les Égyptiens avaient riposté à l'assassinat de 21 compatriotes, exécutés par Daech parce qu'ils étaient chrétiens.

La crise en Libye est en train de prendre un tournant. De tels attentats rappellent les horreurs subies notamment par la population irakienne après l'invasion du pays par les États-Unis et leurs alliés. C'est à ce moment-là que le monde a vu des attentats quasi-quotidiens ravager un pays, souvent avec des dizaines de victimes tuées par des voitures piégées.

L'effondrement de l'Irak a permis l'émergence d'une nouvelle organisation qui s'est auto-proclamée en État. Cette dernière étend maintenant son théâtre d'opération vers la Méditerranée.

Daech s'est en effet fait menaçant à l'égard de l'ancienne puissance coloniale de la Libye, l'Italie. L'État islamique avait publié une vidéo annonçant qu'il arrivait au Sud de Rome. Il a aussi annoncé qu'il allait favoriser l'envoi de 500.000 migrants clandestins sur les côtes italiennes. Les attaques d'hier montrent que Daech a exporté toutes ses méthodes en Libye.

La menace s'est rapprochée de l'Europe. Elle est à quelques centaines de kilomètres de l'Italie. Elle n'existait pas au début du siècle. C'est la conséquence de la « croisade » lancée par Bush en 2001 contre l'Afghanistan, puis de l'invasion de l'Irak. En 2011, la France a choisi de renverser Kadhafi par la force. Depuis l'effondrement du régime, c'est la déstabilisation de toute une région. Le nouveau pouvoir libyen en est réduit à demander l'intervention de la communauté internationale pour mettre fin à la guerre civile. Ces conditions ont favorisé l'implantation de l'État islamique en Libye, aux portes de l'Europe.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Situation alarmante

La France proche de la déflation

L'Insee vient d'annoncer le recul des prix à la consommation de 0,4 % sur un an, cette donnée entraîne sur le long terme une déflation du pays. Une situation alarmante pour les économistes, car la déflation peut durer plusieurs années et enfermer dans un cercle vicieux les entreprises et les ménages qui reporteront leurs achats de bien.



La déflation entraîne une diminution des recettes des impôts, et amène à diminuer encore plus les dépenses au nom du respect de l'équilibre budgétaire.

« Ce serait une catastrophe de rentrer dans la spirale déflationniste », a expliqué Michel Musolino, professeur d'économie, au quotidien Metronews. Cette situation inédite depuis 2009 est observée avec minutie, car la déflation – qui est un recul généralisé et durable des prix (Insee) – est le point noir de tout gouvernement. Pour le moment, elle ne s'est pas encore installée, selon certains observateurs elle peut être évitée.

Un cercle vicieux

La déflation est donc une baisse généralisée des prix en fonction de l'offre et de la demande. Ainsi cette diminution entraîne le report des achats des entreprises et des ménages qui espèrent pouvoir les payer moins cher plus tard. Cette attitude conduit à la baisse de la demande, c'est-à-dire de la consom-

mation, ce qui conduit à la baisse du pouvoir d'achat et des prix.

La baisse des prix entraîne aussi la baisse des marges des entreprises, qui les poussent à baisser les salaires et les investissements, mais aussi à licencier. Enfin la baisse des prix a des conséquences sur les capacités de remboursement des entreprises et des ménages, car le poids des dettes, comparé aux revenus, est plus élevé.

Ces trois aspects (report des achats, baisse des salaires et investissements, difficulté de remboursement) sont le résultat de la baisse des prix, mais chacun de ces effets entraîne aussi une baisse des prix. Ainsi, le serpent se mord la queue et la seule solution d'après certains économistes, seraient un changement radical de politique économique, afin d'éviter des conséquences sociales néfastes telles que la pauvreté, le chômage et la précarité.

La France rejoint d'autres pays européens

La France rejoint la liste des pays européens dont les prix à la consommation diminuent en variation annuelle. Parmi ces pays l'Allemagne, la Grèce où encore l'Espagne, font face à ce phénomène depuis plusieurs années. D'ailleurs, la zone euro subit depuis deux mois des taux d'inflation négatifs, laissant présager une déflation inquiétante dans la zone euro, qui subit déjà une crise de la dette souveraine.

Pour certains économistes, la situation est due aux politiques budgétaires, imposées par Bruxelles. La cure d'austérité infligée dans les pays de la zone euro, a conduit à une spirale infernale, ne permettant pas à la croissance de s'élever. D'ailleurs, l'Allemagne et la France n'ont pas vu venir les effets des coupes budgétaires sur l'activité et l'emploi, encourageant même les baisses de rémunération des fonctionnaires dans les pays les plus touchés par la crise.

Pour sortir de cette situation, des économistes cités par Libération, préconisent : la fin de « cette logique de mise en compétition des pays de la zone euro ». Pourtant, la Banque Centrale Européenne fait tout le contraire en diminuant la valeur de l'euro vis-à-vis du dollar et en rendant plus compétitifs les produits Made in Europe.

Bien que cette méthode a fonctionné aux Etats-Unis, sans faire décoller la consommation au Japon, le contexte économique européen est très différent. Raison pour laquelle, « rien ne permet donc pour l'heure de savoir si cette version moderne de la planche à billets parviendra à rompre le cercle vicieux », a expliqué Michel Musolino.

Céline Tabou

Littérature réunionnaise

Le concours LanKRéol 2015 est lancé : inskri azot !

Ce vendredi 20 février, l'Union pour la défense de l'identité réunionnaise (UDIR), la Ligue de l'enseignement (Fédération de La Réunion) et le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) ont lancé le coup d'envoi de la 12ème édition du concours LanKRéol. Un concours littéraire de fonnkèr & slam, de nouvelles & contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais auquel tous nos compatriotes sont invités à participer. En voici la présentation par les organisateurs de cet événement culturel important pour le peuple réunionnais.

Pourquoi un concours en langue créole ?

- La langue créole réunionnaise n'est pas toujours suffisamment valorisée. Pourtant, elle est apte à transposer l'imaginaire réunionnais, riche en contes et légendes, et à exposer le rapport de l'homme réunionnais au monde. Elle constitue notre patrimoine linguistique.

- Une langue disparaît tous les 15 jours... Nous pouvons favoriser la transmission de notre langue créole réunionnaise et de l'imaginaire qu'elle véhicule, car les écrits restent.

- La littérature réunionnaise en langue créole reste peu fréquente, quoiqu'en développement croissant, favorisé notamment par les besoins liés à l'enseignement scolaire ou encore l'engouement pour la BD en créole réunionnais. Ce concours littéraire a pour vocation d'encourager et de dynamiser l'écriture en créole réunionnais, et de montrer qu'elle peut être de qualité.

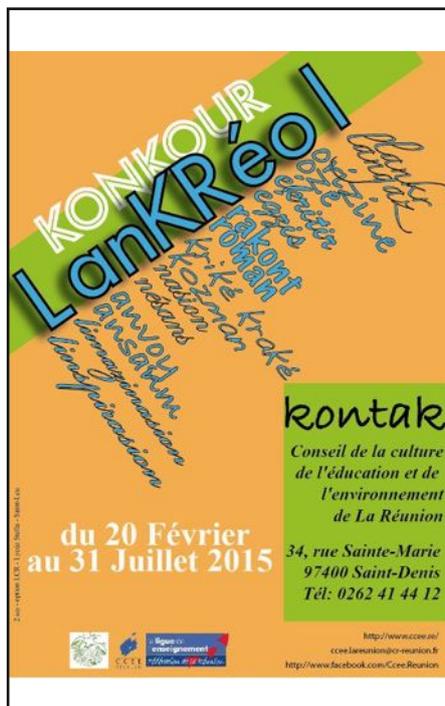
- Les participations et résultats des éditions précédentes du concours LanKRéol vérifient la qualité des productions littéraires en langue créole réunionnaise et témoignent de l'intérêt accru porté à la langue. Depuis 2004, ce sont 112 candidatures, 183 œuvres examinées et 24 auteurs primés et remarqués; LanKRéol 2010 et 2011 marquent la montée en puissance du concours, qui a connu la participation la plus importante depuis sa création : entre 70 et 100 œuvres déposées ! En 2015, nous attendons une participation plus importante.

Comment participer ?

Il faut avant tout rédiger en créole réunionnais dans l'un des genres littéraires proposés : fonnkèr &

slam; nouvelles & contes. De plus, cette 12ème édition se caractérise par une nouveauté : l'ouverture du concours à l'écriture de pièces de théâtre.

Toute personne physique âgée de 16 ans et plus, sans condition de résidence sur le territoire réunionnais, peut y participer en se conformant au règlement.



Les participants au concours ont jusqu'au vendredi 31 juillet 2015 pour remettre leurs manuscrits.

Pour chaque genre littéraire, les règles d'écritures sont les suivantes : nouvelle & conte (30 pages maximum); fonnkèr & slam (un fonnkèr ou un slam = une œuvre); chaque recueil présenté doit comporter un maximum de trois écrits; pièce de théâtre (aucune restriction n'est imposée en ce qui concerne le

nombre de pages. Toutefois, le nombre de pièces de théâtre proposées par un candidat ne doit excéder 3). Un candidat ne peut présenter qu'une œuvre par genre littéraire, dans une limite de 3 œuvres au total.

De manière à laisser libre cours à la créativité des candidats et du fait d'une graphie du créole réunionnais non encore standardisée, les organisateurs ont fait le choix de n'imposer ni thème, ni système graphique. Toutefois, la graphie utilisée devra être cohérente.

Le dossier

Le dossier de participation, composé d'une fiche d'inscription et du règlement du concours, est à retirer au CCEE (34, rue Sainte-Marie, à Saint-Denis) ou à demander par mail à ccee.lareunion@cr-reunion.fr. Ce concours littéraire s'achèvera par la proclamation des résultats à l'occasion de la Semaine créole (du 24 au 31 octobre 2015), qui représente une nouvelle occasion pour les organisateurs du concours de promouvoir la culture réunionnaise par la valorisation de la langue créole réunionnaise. Les lauréats des prix LanKRéol (édition 2015) seront récompensés par la remise d'un trophée et bénéficieront de la publication de leur œuvre. Les organisateurs comptent sur les Réunionnais pour concevoir des œuvres originales, de qualité, comme ce fut le cas jusqu'à présent, et souhaitent bonne chance aux candidats pour cette nouvelle édition de LanKRéol.

Littérature réunionnaise : deux nouvelles parutions à lire et faire connaître

“Clotilde, de la servitude à la liberté”, un roman d'Expédite Laope-Cerneaux



Expédite Laope-Cerneaux aux côtés d'Élie Cadet, du Centre Saint-Ignace.

Ce dimanche 15 février, dans le cadre de ses traditionnelles «rencontres avec un auteur», le Centre Saint-Ignace (Saint-Denis) a organisé des échanges entre Expédite Laope-Cerneaux et le public sur son premier roman, paru en

décembre dernier chez L'Harmattan. L'auteure a présenté et dédié cet ouvrage, intitulé “Clotilde, de la servitude à la liberté”, imaginé à partir de la vie d'un personnage réel, son arrière-grand-mère. Expédite Laope-Cerneaux raconte

les deux périodes de la vie de Clotilde : celle de l'esclavage jusqu'à 12 ans et celle qui suit son abolition avec Sarda-Garriga. Devenue libre, elle va réaliser son rêve de toujours : devenir matrone, c'est-à-dire aider les bébés à naître. Et un jour, elle aidera sa fille à mettre au monde un fils, le premier garçon de sa descendance à naître libre ! C'était le 29 juillet 1922. Et ce bébé, c'était Maxime Laope.

Lors de cette rencontre animée par Élie Cadet, Expédite Laope-Cerneaux a présenté aussi une biographie de son père, Maxime Laope, le célèbre chanteur créole et un CD-compilation de ses chansons. Le public a pu entendre quelques chansons, présentées par le groupe Bann Laope, qui vient de sortir un CD intitulé “i shant Maxime”.

Lors de cette rencontre très intéressante, Expédite Laope-Cerneaux a transmis en substance au public un message très fort : soyons fidèles aux combats de nos ancêtres esclaves qui ont résisté aux épreuves de la barbarie de l'esclavage et continuons la lutte pour la liberté.

L'“Opus incertum” réunionnais de Monique Séverin

Je sou mets à votre appréciation “Opus incertum”, le texte qui vient de paraître chez Surya Editions. Dans cet ouvrage, j'explore sur un mode poético-polémique l'univers réunionnais dans ce qu'il a d'original : «Refuge éphémère, lieu d'exils forcés, fruits de désirs impérialistes, espace nostalgique de la vraie Patrie, ou avatar contrefait, monstrueux de celle-ci, La Réunion peut-elle prétendre à un statut autre que celui d'opus incertum?»

Quatre chants pour décrypter cet «ouvrage irrégulier» autour de l'aboulie (I bouz pi, ni dovan, ni derrière), des anamorphoses locales qui brouillent la réalité (Kashèt... Alala !), de «contrennaissances» que j'appelle «antigonies» (Zinzin, la malis la pa bon!): «Ennemies tapies en notre for intérieur/nos tares capitales. {...} Le Maître n'est plus/Blanc/Français zoreil dehors/Il est au dedans/Dans

notre fin fond/Notre tréfonds. {...} Procrastination/Les lendemains de leur descendance/N'ont pas été remis/en mains propres».

Kapab, pa kapab ? Telle est la question posée dans le dernier chant, Entéléchie. Les Réunionnais parviendront-ils à créer un univers à leur mesure, à rêver une réalité parvenue à son état de perfection, à partir du pire et du meilleur ? La Réunion pourra devenir «œuvre formidable», «Monstrueusement vivante / Mauvaise herbe / Désordonnée / Déroutante / Dévoyée», «Quand / Les fils avortés de {sa} concupiscence / S'arracheront à leur caveau de famille / Sédative)». Se penser comme «Un monde à fleur d'eau trouble», vivace, unique, est un enjeu exceptionnel. Bonne lecture !

Monique Séverin



Monique Séverin.

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

Nos lecteurs auront compris la grande diversité des sucres, et que dans cette grande diversité, les sucres de canne et de betterave ne sont pas seuls et qu'ils entrent de plus en plus en concurrence avec d'autres sucres issus de toutes sortes de plantes. Nous allons évoquer un certain nombre de sucres, sans prétendre à l'exhaustivité, tant la diversité est grande étant entendu qu'il n'est pas possible d'être exhaustif dans ce domaine.



La canne c'est le sucre, mais pas seulement -53-

Une palette de saveurs sous-utilisées (suite3)

Le sucre d'érable

Le sirop d'érable est un sirop produit à partir de la sève brute, ou « eau d'érable », du début du printemps concentrée par ébullition. Le sirop d'érable est produit dans les forêts du nord-est de l'Amérique du Nord (surtout au Québec, mais aussi en Ontario, dans les provinces maritimes du Canada et en Nouvelle-Angleterre), et se vend aujourd'hui partout dans le monde, dont au Japon (principal importateur)... Il existe en 3 catégories (du n°1 qui est clair, au n°3 qui est foncé) et 5 "grades" (les grades A et AA sont légers et clairs, les B sont plus corsés et caramélisés). Son arôme s'enrichit avec le temps. Il se conserve au frigo après ouverture. Le sucre d'érable est un sucre brun clair obtenu par cristallisation du sirop. Il est très cher. Le « beurre d'érable » est une crème onctueuse faite de sirop d'érable évaporé, de couleur brun clair doré.

Sucre d'agave

Sirop blond clair et fluide, réalisé à partir de concentré de sève de cactus agave. Il ressemble un peu à du miel liquide, mais de saveur plus discrète et il se dilue bien plus facilement, ce qui est pratique en cuisine. Il a un pouvoir sucrant 1.5 fois plus fort que le sucre blanc, dû à sa grande teneur en fructose. Parfait pour sucrer une salade de fruits ou apporter une touche sucrée dans une sauce. Il est composé essentiellement de fructose (55 % à 90 %) pour environ 10-20 % de glucose. Index glycémique 15 (excellent, et bien meilleur que la plupart des autres sirops cités ci-dessous).

Sirop de riz

Sirop brun, obtenu celui-ci par fermentation du riz brun additionné certaines fois d'orge. C'est un sirop sombre au goût prononcé, riche en maltose (45 %) et en sucres complexes (22 %), avec 29 % de glucose. Avec ou sans gluten selon la présence ou non d'orge dans la recette. Index glycémique 100 (blanc) ou 25 (riz brun)

Sirop de maïs

Sirop blond réalisé à partir d'amidon de maïs. Il est riche en glucose et, selon les recettes, en fructose. C'est en effet un sirop de maïs modifié, à haute teneur en fructose, que l'on retrouve dans l'industrie sous l'appellation « sirop de glucose-fructose » (isoglucose)-dont on a déjà parlé dans Témoignages-. Sa réputation n'est pas très bonne du côté des diététiciens notamment en raison de son index glycémique extrêmement mauvais ! Index glycémique 115

Sirop d'orge malté ou sirop de malt

Sirop sombre et épais, à la saveur prononcée, réalisé à partir d'orge germé, séché et grillé. Il est riche en maltose (49 %) et 29 % de sucres complexes, pour seulement 11 % de glucose et 3 % de fructose. Son pouvoir sucrant est moitié moins fort que celui du sucre blanc. Index glycémique 42

(À suivre)

Oté

Lé tan rouv lo zié la d'si !

Dann in mwa tou ziss ni sar voté pou éli bann konséyé départmanto. Pou 25 kanton, néna 128 binonm dan tout la rényon konm kandida déklaré i préstan é final de kont nora 50 éli. Néna désertin binonm lé an ki si tèt, i tyinbodra pa la rout lontan sanm pou mwin vik lé in pé kont natir. Mé lé konm sa. A nou osi nou lé an parmi é shakinn i ral son sharèt pou ésplik in pé domoun lo zéléksyon, kansréti pou d'moun voté. Donkolor ni pass kaz an kaz è knout papié, pou ésplik nout program.

In boug in pé abitié èk mwin i di « Justin, pou domoun mié akèy a zot, i fo glis in biyè 100 ero dann zot program ». Mi sipoz té pou kass lé kui, konm li koné a mwin byin. Mi réponn a li « Daborinn, mwin lé oki, donkolor, kont pa si mwin pou fann la poud, aprésa si mi donn a ou 100 ero sa i voudré di ou vo pa pliss ké 100 ero. Mi respèk tro d'moun pou éstim a li an éro bayoun ». Li rodi a mwin ou sar rèt a tèr, ou gingn arpa sobat èk lo prézidan d'rézyon vik li distribi larzan an poundiak. Minm dan la sominn zournal la di, li minm sora rééli, parsk o plis li distribi, o plis li mont dann sondaz.

Donkolor, sot a ou an lèr, bat a ou a tèr, sar li minm, lé pa otroman. Pou kass a mwin ankor plis li di a mwin ou va war koman banna i fé la ké pou kapar byè, banna va fé la ké pou voté. Kisa i sar galiz èk li èk tousa larzan ? Di a mwin, na lo dwa distribié larzan konm sa dann in lané éléktoral ? Néna d'moun pou kontrol a li ? Konsidèr li fé son kanpagn èk nout larzan. A nou osi, anon pa rant dan la ponp, anon fé war ni vo plis ké 300 ousinon 450 ero ? Touléka, sak néna pouwar, lé tan rouv lo zié la d'si.

Justin

Kosa in shoz ?

Moin na lo dan mé mi mord pa

Alé, fé travay in p ézot koko !.

Sé lo pingn ; li na lo dan mé li la zamé mord de moune.